

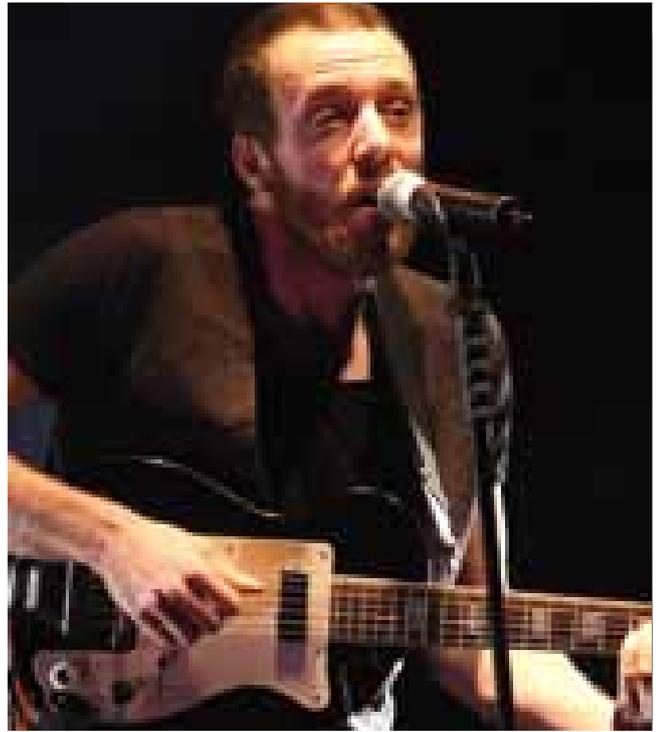
Vivre !



L'avenir est là !

Sommaire

Novembre / décembre à Montataire	2/3
Éditorial du maire	3
Notre ville Question de rythmes...	4
Travaux Parc du prieuré : l'explication de la mort des oiseaux	5
Vie intercommunale Industrie : le pari européen de la R&D	6
Ma ville monde Le monde comme un livre ouvert	7
Artisans du service public Action sociale !	8
Dossier Logement	9/12
Culturel Au programme la culture de paix	13
Portrait Inès Khazri	14
Rétroviseur Nelson Mandela, citoyen d'honneur / État civil	15
Tribunes libres	16
Le courrier du maire / Les échos du conseil	17
Ma ville sportive Champion sur tatami	18
Agenda / brèves	19



19 novembre *Barcella, auteur compositeur et interprète au Palace*



25 novembre *Journée contre les violences faites aux femmes à l'Espace Huberte d'Hoker*



23 novembre *6^e marché de Noël à la salle Marcel Coene organisé par le Montataire*



11 novembre *Hommage rendu aux victimes de la guerre de 14/18*



26 novembre *Débat au Palace avec le co-réalisateur du film "les nouveaux chiens de garde" de Gilles Balbastre*



16 novembre Rempoissonnement à l'étang de la Maladrerie. Brochets, tanches, gardons ont été déversés



Basket-ball



9 novembre Remise des récompenses du concours photos, les thèmes de l'année étaient "gouttes d'eau et perles de rosée" et "l'évasion, l'imaginaire"

Madame, Monsieur,

Je souhaite une nouvelle fois, avec le magazine municipal, vous renouveler mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui débute. Pour toutes et tous, évidemment d'abord des vœux de santé, de joies et de bonheur, de satisfactions et de réussites.

Mais pour beaucoup de nos concitoyens, il faut aussi souhaiter, parce que cela conditionne tout, un emploi, des revenus, qu'ils soient salaires, pensions de retraite ou minimas sociaux qui cessent de baisser. Souhaitons aussi un logement digne à tous ceux qui en sont privés, la possibilité pour les enfants, les jeunes de réussir à l'école, au collège, au lycée et dans les études supérieures.

Mais nous le savons, beaucoup de ces vœux ne pourront advenir qu'à la condition d'agir pour leur réalisation. Plus que jamais le rassemblement, la solidarité sont nécessaires pour obtenir des vies meilleures, pour faire reculer tout ce qui met en cause l'humain dans toutes ses dimensions. Dans un pays riche comme la France, tout le monde devrait pouvoir vivre dignement à condition de s'attaquer vraiment, avec courage aux injustices, aux inégalités.

De ce point de vue, notre dossier "logement" montre avec force que cette question est toujours aussi centrale dans la vie de chacun : avoir un toit est un droit vital, constitutionnel et pourtant... près de 20 000 demandes de logement dans l'Oise, près de 6 000 dans l'agglomération creilloise, près de 1 000 à Montataire non satisfaites. Avec plus de 50 % de logements HLM, notre ville, comme nos voisines de Creil, Nogent-sur-Oise et Villers-Saint-Paul, participe grandement à la réponse à ce besoin de logement accessible au plus grand nombre.

Nous continuons à favoriser la construction, comme le montrent les livraisons de la SA HLM du Beauvaisis sur le "Clos de l'Orme" (près du carrefour des Forges) ou de Oise Habitat à l'Orée des champs sur l'avenue Anatole France, et nous le faisons en permettant la diversification : logement dit social, accession à la propriété, loyers libres. Dans ce domaine comme dans les autres, il faut faire respecter la loi qui oblige les communes de plus de 3 500 habitants à honorer un pourcentage de 25 % de logements HLM, c'est déterminant pour répondre à cette situation dramatique de manque de logements et de... "mal logement".

Et puis, comment ne pas penser en ce début d'année aux salariés licenciés de Still et de Goss, à l'avenir de ces deux sites industriels exceptionnels pour lesquels des repreneurs ont montré tout leur intérêt. De telles affaires ne peuvent se régler au seul niveau d'une collectivité comme la nôtre, elles nécessitent que l'État s'engage vraiment à nos côtés pour faire avancer les solutions de reprise pour dégager de vraies pistes pour l'emploi.

Pour notre part, nous ne renoncerons pas plus dans ce secteur, que sur celui de l'Éhpad ou celui des moyens pour notre ville, pour répondre aux besoins.

Débutons cette année 2014 avec détermination, combativité, solidarité... et dans ce monde si dur et difficile avec beaucoup de culture, d'amitié...

À bientôt de vous rencontrer. ■



Question de rythmes...

Mardi 17 décembre 2013, une table ronde a eu lieu sur les "rythmes scolaires" au Palace. Près d'une centaine de personnes ont participé et les échanges ont été riches mais beaucoup de questions restent à traiter quant à l'application de la réforme en septembre 2014.



Une table ronde associant élus, syndicalistes, enseignants, médecin scolaire et parents d'élèves. Au micro, Claire Leconte, chercheuse en chronobiologie.

Cette table ronde faisait suite aux trois réunions de quartier qui avaient déjà permis d'aborder les premières grandes questions. M. Le Maire et Mme Bordais, élue en charge de l'éducation, sont revenus en introduction aux modalités pour l'application de la réforme à Montataire ; pas de précipitation, concertations, et mise en place d'un groupe de travail – quarante sept personnes aujourd'hui – qui doivent arriver à l'élaboration de la fameuse

"semaine type".

La parole a ensuite été donnée aux différents acteurs de la question ; Claire Leconte – chronobiologiste et chercheuse sur la question des rythmes de l'enfant – est revenue sur la genèse de la réforme, Sophie Abraham – syndicaliste SNUIPP-FSU – a donné la position de son syndicat sur les conséquences de la réforme, Dominique Darroux – médecin scolaire – a insisté sur le bien être physique et moral des enfants, et enfin Pauline Salomon

a exprimé son point de vue en tant que mère de famille sur les attendus des parents.

Chacun a pu ensuite exprimer ses questions, ses exigences ou ses inquiétudes. Au centre de toutes les attentions : les enfants. Mais le défi est de taille, tant les difficultés et la précipitation pour la mise en place de la réforme sont importantes.

Pour Claire Leconte, la réforme est tout simplement un recul puisque ce qui était à sa base, à savoir le respect des "rythmes de l'enfant", a été dévoyé. On est en train de faire de nouveau rentrer aux forceps ces rythmes dans des cadres rigides : il s'agit des "rythmes scolaires"... Pour les enseignants, difficile d'appliquer la réforme avec des moyens en berne. Ceux-ci ne comprennent pas le "moins d'école" et voudraient du "mieux d'école" avec une réforme plus ambitieuse, notamment sur les contenus d'enseignement. Le milieu des éducateurs et des animateurs insiste quant à lui sur les besoins de formations qui sont gigantesques et les conditions de travail : rien que pour Montataire ils seraient plus de quatre vingt à intervenir, pour des contrats de... huit heures par semaine.

Le groupe de travail aura fort à faire pour que la rentrée se passe bien en septembre 2014. M. Le Maire a insisté en fin de réunion ; *"Pour la ville, nous trouverons les solutions les plus adaptées aux rythmes de l'enfant, dans le respect des personnes et des conditions de travail. S'il s'avérait que la solution soit hors du cadre de la réforme, nous l'appliquerons quand même, et nous ne nous imposerons pas quelque chose qui ne nous semblera pas justifié."* ■

Paroles des participants

Un animateur des temps extra-scolaires

Il y a des inquiétudes sur le niveau de qualification des animateurs. Je voudrais rassurer les parents en leur disant que nos formations BAFA sont poussées, y compris sur les aspects du respect des rythmes de l'enfant.

Une mère de famille

On cherche la continuité des intervenants et des activités pour nos enfants. Trop de changements risquent de nuire à la qualité de leur éducation.

Kamel El Bouri, responsable des ALSH

On aimerait avoir une grille de lecture concrète des différents rythmes de l'enfant, cela permettrait aux équipes de s'adapter au mieux.

Pauline Salomon

On entend tous les problèmes et les questions qui se posent pour les acteurs de la réforme. Mais comment on fait concrètement ? Quel sera le sens des journées ? Les parents auront-ils encore le choix des activités pour leurs enfants ?

Un père de famille

Le coût de la réforme a été largement sous-estimé par le ministère. En tant que parent je suis prêt à payer plus pour l'éducation et le bonheur de mes enfants, mais la qualité doit être là.



Parc du Prieuré : l'explication de la mort des oiseaux

Travaux

Cet été, plusieurs promeneurs du parc Le Prieuré nous ont signalé les décès de cygnes, canards et divers oiseaux. Suite à ces signalements, un canard colvert a été transporté à la "maison de la chasse et de la nature" pour analyse.

Après deux mois de mise en culture du prélèvement effectué, l'analyse bactériologique a conduit à un décès par botulisme (nous sommes actuellement en attente de résultats complémentaires, suite aux prélèvements effectués courant novembre, sur des cygnes et des canards). Le botulisme est une intoxication alimentaire causée par une bactérie se

développant dans les milieux aquatiques, qui produit une toxine entraînant la mort par paralysie. La maladie se propage par l'intermédiaire de la nourriture contaminée par cette toxine.

La "maison de la chasse et de la nature" insiste sur les conséquences du nourrissage des oiseaux d'eau.

Si vous appréciez le parc urbain et les

animaux qui le fréquentent, il est fortement recommandé de ne rien leur donner à manger. Ces diverses espèces trouvent sans aucun problème sur le site ou ailleurs, ce dont elles ont besoin pour se nourrir. Tous les aliments jetés dans l'eau, fermentent et favorisent le développement de la bactérie et par conséquent, la contamination des aliments. ■



Deux véhicules électriques nouvellement acquis

Inauguration de la salle de la Libération



Informations

Services techniques de la ville
Rue André Ginisti
Tél. : 03 44 64 45 45 - Fax : 03 44 64 45 46
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Industrie : le pari européen de la recherche et développement

Le 27 novembre dernier, se tenait à la Faïencerie de Creil une journée régionale pour la recherche et l'innovation industrielle. Cette initiative faisait partie d'une campagne d'une semaine qui mêlait rencontres, promotions des métiers de l'industrie et animations culturelles.



Dans le salon, parmi les innovations présentées, l'Oculus Rift qui permet de naviguer dans un monde virtuel.



Cet événement fait suite aux assises de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'année dernière et s'inscrit pleinement dans les stratégies nationales et européennes de régionalisation des stratégies industrielles. "stratégie de spécialisation intelligente", une stratégie européenne : En anglais "Smart Specialisation Strategy", et suivant leur site internet (en anglais uniquement : <http://s3platform.jrc.ec.europa.eu/fr>), la "Spécialisation intelligente est une approche stratégique pour le développement économique par un soutien ciblé à la recherche et l'innovation (R&I). Cette stratégie sera la base pour les interventions du Fonds européen d'investissement structurel et de R & I dans le cadre de l'avenir de la contribution de la politique de cohésion pour les emplois d'Europe 2020 et l'agenda de la croissance régionale. Plus généralement, la spécialisation intelligente implique

un processus d'élaboration d'une vision, d'identifier un avantage concurrentiel [...]" Traduction : L'Union Européenne suit le dogme de la libre concurrence et du tout marché. Cette stratégie s'applique à la France, la Picardie et notre territoire. S'il existe des fonds européens et régionaux pour l'industrie, ils ne peuvent intervenir pour le maintien de l'emploi ou des entreprises déjà implantées sur notre territoire, qui ne pourraient souffrir "la concurrence internationale", même si les carnets de commande sont pleins (Still / Goss...). Cette stratégie se concentre sur l'identification des "avantages concurrentiels", puisque la concurrence ne se discute pas.

Le forum : Cette journée a rassemblé près de 250 participants, pour moitié de chercheurs et les deux quarts restants étant des entrepreneurs et des institutionnels. Après une matinée d'explication de la straté-

gie européenne et des financements induits, le tout appliqué à la stratégie de la région picarde, les participants ont pu examiner les "axes transversaux au service de l'industrie du futur" ; "conception numérique" / "plateforme d'innovation IndustiLAB" / "Maîtrise des nouvelles technologies"... L'avenir de la Picardie : La région vise un développement industriel basé sur "une croissance intelligente, durable et inclusive". La question de l'énergie a donc largement occupé les participants l'après-midi avec un colloque sur la "Chimie verte", soit d'une "bioraffinerie territorialisée" et une table ronde sur les transports (transports écologiques /multimodalité/ nouvelles technologies). Formations et enseignements : Les domaines applicatifs de ces recherches impliquent un développement des filières et formations des acteurs économiques de demain. L'UTC de Compiègne et l'Université Jules Uhry ont largement contribué aux débats. ■

Le monde comme un livre ouvert

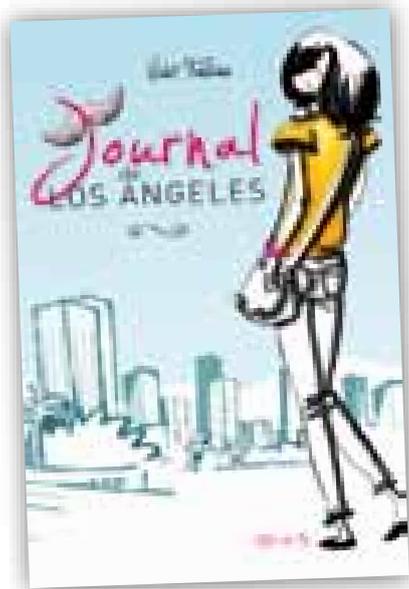
Et si on faisait le tour du monde en lettres et en images ?

La bibliothèque municipale fourmille de trésors et d'auteurs qui aident à s'évader, à partir loin, très loin de Montataire, pour mieux s'en rapprocher. Voici quelques ouvrages disponibles :

Journal de Los Angeles

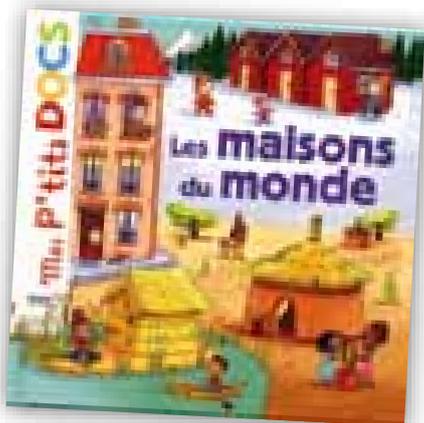
de Violet Fontaine

Violet Fontaine a 17 ans, elle est née et a grandi à Paris, seule avec sa mère, jusqu'à l'âge de 16 ans où elle est partie étudier en Californie. Elle tient son journal intime qui mêle mode, journalisme et mystère en plein Los Angeles. Une héroïne moderne, drôle et futile, intelligente et sensible qui ravira tous les lecteurs !



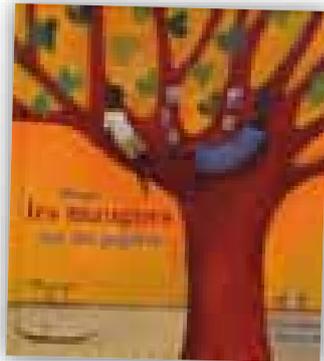
Les maisons du monde

En Papouasie, des hommes vivent dans les arbres. En Suède, l'herbe pousse sur les toits. En Afrique, les cases sont en terre. Partout dans le monde, les maisons sont vraiment étonnantes ! collection Mes p'tits docs chez Milan Jeunesse



Même les mangues ont des papiers

de Yves Pinguilly et Aurélia Fronty



Momo et Khady rêvent d'aller de l'autre côté du monde, là où les mères parviennent plus facilement à nourrir leurs enfants. Mais comment faire quand on n'a ni l'argent ni les papiers ? Un jour, pourtant, ils décident de quitter leur petit village d'Afrique, cachés parmi les mangues...
Édition Rue du Monde

La saison de l'ombre

de Léonora Miano - Prix femina 2013

En Afrique subsaharienne les fils aînés ont disparu et les femmes en pleurs sont regroupées à l'écart de leur clan. Quelle est cette catastrophe ? Où sont les garçons ? Faut-il se mettre à la recherche des disparus et comment ? Au cours d'une quête, les émissaires du clan vont comprendre que leurs voisins, armés et vindicatifs, sont responsables de cette disparition. Les garçons ont été capturés et vendus aux "hommes aux pieds de poule", ces étrangers venus du Nord. Ce roman traite d'un sujet sensible, la traite négrière, et la complicité d'Africains ligués, par appât du gain, contre leurs semblables ou les peuples voisins.



Le gardien de phare

de Camilla Lackberg

Dans ce septième volet de la série qui lui est consacrée, Erica est sur tous les fronts. Non contente de s'occuper de ses bébés jumeaux, elle enquête sur l'île de Gräskar dans l'archipel de Fjällbacka, et s'efforce de soutenir sa sœur Anna, victime, à la fin de La Sirène, d'un terrible accident de voiture aux conséquences dramatiques. Avec Le Gardien de phare, Camilla Läckberg poursuit avec brio la série policière la plus attachante du moment.



BOOKS

Des critiques de livres accessibles à tous, des dossiers sur les grands sujets ici et ailleurs, des articles drôles et pertinents, des réflexions et des débats, Books vous fera voyager ! ■



Action sociale !

Il s'agit du service en "première ligne" dans la lutte contre la précarité et en faveur de l'accompagnement social. Montataire est une ville solidaire, et au-delà de cette devise, chaque jour les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS), accueillent, orientent et aident les habitants en difficulté.



Véronique Klépac et Muriel Henquinez



Claudie Popéra

Le service insertion sociale et professionnelle installé dans les locaux du CCAS fait partie du pôle social coordonné par Laëtitia Lhermitte Lefevre. Le Pôle comprend le centre social (L'Espace Huberte d'Hoker), le service retraités (la résidence des personnes âgées) le service logement et la plateforme de services publics (la Mairie annexe des Martinets).

Au sein du CCAS se trouve également la coordonnatrice du Pôle social ainsi que son assistante Claudie Popéra. Cette dernière renforce l'équipe du service insertion sociale et professionnelle en effectuant l'accueil téléphonique et les tâches administratives liées à l'activité du Conseil d'administration.

Cathy Hanquier, assistante sociale de formation, est la responsable du service insertion sociale et professionnelle. Elle organise le travail de l'équipe et réalise également des enquêtes liées au droit des étrangers (regroupement familial et carte de résident et d'intégration républicaine) et reçoit au besoin les agents de la municipalité. Les situations d'urgence sont également soumises à son évaluation.

L'équipe du service insertion sociale et professionnelle se compose également de deux agents d'action sociale, Murielle Henquinez et Valérie Drot, d'un instructeur et référent revenu de solidarité active (RSA) et domiciliations, Véronique Klépac et, d'un conseiller en insertion sociale et profession-

nelle qui prendra ses fonctions au 1^{er} janvier 2014, Anaïs Draux Antunes.

Les agents d'action sociale effectuent l'accueil et instruisent les différentes aides facultatives (aide alimentaire : restauration scolaire et accueil de loisirs sans hébergement, aides aux énergies et aux fluides : gaz, électricité, eau, aides exceptionnelles : besoins de santé, obsèques, aide exceptionnelle de fin d'année etc, aides aux transports : Pass mobilité, bons carburants) et légales (enquêtes d'aide sociale à l'hébergement et enquêtes d'obligation alimentaire en faveur des personnes âgées).



Cathy Hanquier

L'instructeur et référent RSA et domiciliations élabore les demandes d'élection de domicile instruites en faveur des personnes sans domicile fixe afin qu'elles accèdent à leurs droits communs (ouverture d'un compte bancaire, perception des prestations sociales et familiales légales). Elle est aussi le référent social des bénéficiaires du RSA qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale.

Enfin, la conseillère en insertion sociale et professionnelle qui est conseillère en économie sociale et familiale de formation, aura pour mission d'accompagner les bénéficiaires du RSA dans le cadre d'une référence socioprofessionnelle. Elle fera également de l'action éducative budgétaire (soutien dans la gestion du budget quotidien, endettement, surendettement) et mettra en place des actions collectives en faveur des habitants et dans un but d'insertion sociale. Son activité s'effectuera en partenariat avec les services du pôle social et en réseau avec les partenaires sociaux et du domaine de l'insertion (pôle emploi, Conseil général, associations, ...).

L'activité du CCAS est rude, surtout moralement. Confrontés aux situations difficiles, ces agents sont souvent les derniers remparts face à une société trop dure, qui pourrait laisser et oublier ceux qui ont eu moins de chance. Un service où la polyvalence est de rigueur et où il faut savoir aussi prendre de la distance. ■

Le logement toujours sous tension



En France il manque près d'un million de logements sociaux. Au manque de logements s'ajoutent les effets d'une crise où précarité et faibles salaires interdisent tout accès à la propriété, ou même à une location.

Loin devant tous les autres postes de dépenses pour les familles : le logement.

Les conséquences sont sans précédent. Selon la Fondation Abbé Pierre, il y aurait actuellement 4 millions de mal logés dans notre pays, dont 700 000 enfants. Deux millions de personnes en situation d'impayé, sept millions en "réelle fragilité" précarisées par le chômage et la pauvreté.

Face à ce constat accablant, à l'urgence

faite aux familles, aux inégalités criantes, à la désertion de l'État, les collectivités locales tentent de parer au plus pressé.

À Montataire, on pense que le logement n'est pas simplement une marchandise. Que cela devrait être aussi un droit réel, car le logement c'est la base de l'intégration dans la société, du vivre ensemble, du pouvoir travailler et de la dignité.

Les collectivités peuvent prendre à contre pied tous les discours qui feraient de cette question une caricature de dépenses non

maîtrisées : construire c'est créer des emplois, non délocalisables, œuvrer pour la performance énergétique et les formations et recherches associées, et créer donc des recettes potentielles pour l'ensemble de la collectivité.

Avec ce dossier, nous vous présentons quelques éléments factuels qui permettent de prendre la mesure des actions en cours pour résoudre ces problèmes et les difficultés induites par le manque de constructions. ■

Logement, il y a tant à faire !

Logement

Quelques éléments pour apprécier la situation nationale, suivant 3 critères (informations ; www.inegalite.fr), l'évolution du coût du logement pour les locataires, la perception des logements en ZUS et le mal-logement en 2013

Évolution du poids des dépenses de logement pour les ménages locataires

Le poids des dépenses de logement rapporté au revenu, le taux d'effort net moyen, est d'autant plus important que le revenu des ménages est bas, même une fois les allocations prises en compte. En 2006, le poids des dépenses de logement pesait pour 20 % dans le budget des 20 % des ménages les moins aisés qui résident dans le parc immobilier social. Ce taux d'effort atteignait 30 % dans le parc privé pour ces mêmes catégories.

En 18 ans, le taux d'effort a progressé de cinq points dans le secteur social, de onze points dans le secteur libre pour les ménages les plus modestes. L'évolution des prix de l'immobilier a eu un impact moins important pour les catégories les plus aisées : leur taux d'effort en matière de dépenses de logement a augmenté seulement d'un point dans le secteur privé.

Qualité de vie dans les ZUS

13,4 % des habitants des quartiers défavorisés vivant dans un immeuble collectif se plaignent du mauvais entretien des parties communes de leur logement contre 6,4 % des résidents hors ZUS. Les ménages modestes (pauvres et à bas revenus) de ces zones sont 33,6 % à avoir une mauvaise opinion de l'entretien de leur environnement. 54 % des résidents des ZUS ont une mauvaise image de leur quartier contre 13 % des ménages habitant hors de ces quartiers. Pour 53 %, la délinquance est un problème, viennent ensuite les désagréments dus à la circulation et au bruit, cités respectivement par 45 et 46 % de la population des quartiers sensibles. Leur environnement est dégradé pour 47 % d'entre eux et 32 % estiment que leur quartier manque d'animation contre 27 % des habitants hors ZUS.

Le mal-logement en 2013

3,6 millions de personnes sont concernées par le mal-logement en France. 685 000 personnes n'ont pas de domicile personnel, 85 000 vivent dans une habitation de fortune, cabane, camping ou mobil home toute l'année...Beaucoup reste à faire pour que chacun dispose de conditions d'habitat dignes de ce nom. ■

Depuis 2005 et jusqu'en 2015, le Quartier des Martinets est au cœur d'un Programme de Renovation Urbaine (PRU), de multiples chantiers auront eu lieu pour des millions d'euros. Petit à petit le quartier des Martinets change et ça se voit. Bien sûr tout n'est pas réglé mais difficile de ne pas voir les réalisations en matière de résidentialisation, de ravalement-isolation d'immeubles, d'aménagements d'espaces publics.

Nouveau quartier des Champarts



Nouveau quartier des Champarts



Foyer des jeunes travailleurs



Gabriel Péri



Politique de la ville : les chiffres

- maîtriser l'augmentation de la population : construire environ 60 logements par an (déserrement des ménages, solde migratoire)
- permettre à nos habitants d'avoir un "parcours résidentiel" sur le territoire de la ville.
- Les plafonds d'accès au logement social ne font que baisser : favoriser les logements à loyer libre et de qualité.
- Répondre à la demande de logements diversifiés (sociaux et privés) de qualité et dans des typologies adaptées à tous les âges de la vie (jeunes, familles, anciens)

Les projets réalisés et à venir...

Réhabilitations

Dans le parc privé : 2 opérations programmées d'amélioration de l'habitat, réhabilitation et ravalement (financements croisés villes et propriétaires, État / Conseil Général de l'Oise / CAC). Un travail est en cours sur le territoire des 4 villes de la CAC, pour résorber l'habitat insalubre et indécemment. Une troisième OPAH serait nécessaire avec un volet ciblant "les copropriétés dégradées" et "l'habitat indigne".

Sur le parc social, un important travail de réhabilitation des logements et immeubles à été entrepris aux Martinets. Celui-ci se poursuit avec les ravalements de tous les logements de Oise Habitat sur le quartier (isolation phonique et thermique) sur les deux ans qui viennent. ■

2013

Avenue de la Libération : 49 logements

15 maisons • location/accession sécurisée • COOPIMO
12 maisons • locatif social • SA d'HLM DU BEAUVAISIS
22 collectifs • locatif social • SA d'HLM DU BEAUVAISIS

Champarts (l'Orée des Champs) : 45 logements

15 lots libres • OISE HABITAT
30 maisons individuelles • accession sociale
sécurisée et locatif social • OISE HABITAT

Rue de Nogent - Foyer des jeunes travailleurs

19 logements collectifs • locatif • OISE HABITAT
Pôle emploi

2014

55, rue de la République

9 logements + 1 commerce • locatif social • OISE HABITAT

2014-2015

Tertres, tranche 1 : 130 logements

31 collectifs • locatif social • OISE HABITAT
20 maisons • accession • SCCV DES TERTRES
79 terrains à bâtir avec permis de construire • MODAP

2015

Avenue François Mitterrand 24 logements collectifs
accession et locatif privé, école de musique, Maison de Santé

2016

Cité Jules Uhry

8 logements individuels • locatif social • OISE HABITAT

Tertres, tranche 2 : 55 logements

15 accessions clés en mains • OISE HABITAT
20 lots libres • OISE HABITAT, 20 collectifs • locatif social • OISE HABITAT

Rue Robert Trin : 12 logements

6 collectifs • accession ou locatif privé
6 maisons individuelles • locatif social • (recherche opérateur)

Quartier Wallon 1

12 logements individuels et individuels superposés • accession et locatif

Rue Abel Lancelot

13 logements collectifs • locatif social • SA d'HLM DU BEAUVAISIS

2017

Magenta 8 logements • locatif privé

Rue de Condé 10 logements • accession ou locatif privé • (recherche opérateur)

Quartier Wallon 2

12 logements individuels et individuels superposés • accession et locatif

Quartier Sellier : 50 logements

Sente des Chères Vignes 6 logements individuels • accession

En projet...

Zone 2NA - « Champarts 2 »

Maison relais

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



Quartier Gabriel Péri

L'action logement

La pression sur l'accès au logement s'accroît pour tout le monde. Avec la dégradation des conditions économiques, l'augmentation des loyers, et l'absence de programme national suffisant pour le logement social, les demandes pressent.

Il y a plus de 18 500 personnes dans l'Oise à attendre une réponse pour leur demande, 5 500 sur la Communauté d'Agglomération Creilloise et 800 à Montataire en 2013. Celles-ci sont plus importantes pour cette année compte tenu des différentes livraisons des nouvelles constructions.

En 2012, sur 590 demandes déposées au service logement de la ville qui suit les

dépôts de dossier sur les différents offices HLM seuls 373 ont été retenus pour passer en commission. Sur ces 373 dossiers 181 ont été définis comme prioritaires et au final 120 demandes ont pu être satisfaites. Ces 120 demandes se décomposent de la manière suivante, 89 nouvelles entrées et 31 échanges. Malheureusement, 167 familles restent dans l'attente d'une attribution.

Au final c'est une demande sur cinq qui peut être satisfaite, avec trois nouvelles entrées pour un échange. 388 personnes ont été reçues en permanence pour le traitement des demandes et le suivi. Les prochaines livraisons de constructions amèneront une latitude supplémentaire, mais il faudra faire bien plus si la pression s'accroît encore avec le phénomène de périurbanisation des actifs de la région parisienne... ■

Un plaidoyer contre la TVA à 10%

Le Gouvernement précédent avait déjà pénalisé le logement social en faisant passer le taux de TVA de 5,5% à 7%. Le 6 novembre dernier, le Premier Ministre a annoncé que le taux de la TVA applicable aux travaux d'investissement dans le logement serait porté, de 7% aujourd'hui, à 10%.

Cette décision, si elle se confirmait, rendrait impossible la mise en oeuvre des engagements du Président de la République pour la construction de 150 000 logements sociaux, de même qu'elle compromettrait la rénovation énergétique de 500 000 logements par an. Elle condamnerait les programmes de renouvellement urbain et l'accession sociale à la propriété. Elle renchérirait le niveau des loyers et des charges pour les locataires, déjà mis à mal par la réduction des financements. Elle contrevient, plus profondément, aux fondements même du modèle de financement du logement social. ■

Source : l'union sociale pour l'habitat

Plaidoyer pour une TVA à taux réduit - 23/01/13



La mairie annexe des Martinets

Inventaire des 7 raisons qui s'opposent au relèvement du taux de TVA...

- 1** Le relèvement du taux de TVA de 7% à 10% compromettrait définitivement le programme gouvernemental de 150 000 logements sociaux annuels.
- 2** Cette hausse interviendrait dans un contexte déjà très tendu pour la construction de logements sociaux.
- 3** Il est des moments dans l'histoire où il faut faire des choix... et, face à la crise, face à la précarisation, défendre un certain modèle de société fondé sur la solidarité.
- 4** La hausse annoncée de la TVA nie le rôle économique majeur du logement social pour sortir de la crise et renouer avec la croissance.
- 5** Le logement social n'est pas un bien comme les autres.
- 6** Cette taxe nouvelle ne serait compensée par aucune contrepartie significative.
- 7** La TVA à taux réduit est un élément structurant du modèle HLM.

Au programme, la culture de paix

L'année 2014 sera celle du centenaire du premier grand massacre planétaire, la guerre de 1914/1918. Elle sera également celle de Jean Jaurès, assassiné en juillet 1914.

Ces 5 années auront embrasé l'Europe entière et fait 10 millions de morts, 20 millions de blessés, mutilés, et polytraumatisés.

Le tribut fut humain et les conséquences géo politiques considérables. Pour une large part, celles-ci expliquent le déclenchement de la 2^e guerre mondiale et nombre de fractures et déséquilibres contemporains.

À Montataire, comme dans de nombreuses villes, beaucoup sont convaincus que la bonne connaissance du passé permet de mieux comprendre le présent, d'identifier ce que nous sommes, et ce que nous voulons être demain. Un groupe de travail associant les partenaires institutionnels, associatifs, associations patriotiques locales, la communauté scolaire, les services municipaux, a été constitué pour élaborer un programme de manifestations

publiques très riches toute l'année.

Avec des conférences pour mieux comprendre les causes du conflit, des sorties accompagnées (le musée Gallet-Juillet à Creil, le Fort de Condé, le mémorial de Péronne, le Chemin des Dames), des spectacles, des projections cinématographiques, des ateliers d'écriture, des lectures de textes, des concerts, des expositions (musiciens de la grande guerre, littérature et histoire), le programme est conçu pour s'adresser aux petits comme aux grands. Deux points d'orgue ponctueront ces manifestations de la mémoire : les cérémonies du 11 novembre bien sur, ainsi qu'une grande initiative culturelle et champêtre à la fin juin. Un focus particulier sur l'œuvre d'Henri Barbusse, le grand écrivain pacifiste auteur du roman "le feu", dont la maison est située à Aumont en Halatte, est notamment prévu. Le programme, qui a reçu l'agrément du Conseil Général, mobilise les associations patriotiques et culturelles de Montataire, ainsi que l'ensemble des services municipaux.

Avec une volonté largement partagée, promouvoir des initiatives d'éducation populaire pour le plus grand nombre, qui seront axées sur la culture de paix.

Henri Barbusse le rappelait lui même, "deux armées aux prises, c'est une grande armée qui se suicide".

Rendez-vous est donc pris le 8 avril prochain, à 18h salle de la Libération, pour une grande soirée de présentation du projet. ■



"Deux armées aux prises,
c'est une grande armée qui se suicide."

Henri Barbusse

Culture

Janvier au Palace

- **Vendredi 10 janvier**
Slam session avec Nico K et Maras
Atelier d'écriture tout public à 17h30 et scène ouverte à partir de 20h30 • Entrée libre et gratuite
- **Jeudi 16 janvier à 18h**
Vernissage de l'exposition des élèves de l'Espace Matisse de Creil
Exposition du 3 au 31 janvier
- **Vendredi 17 janvier à 20h30**
De toutes les couleurs - Michel Avalon
Chanson autour de Léo Ferré • Tarif de 4 à 10 euros
- **Mercredi 22 janvier de 10h à 12h**
Feldenkrais
Prise de conscience et perception de soi par le mouvement • Résidence Maurice Mignon – 118 rue Jean Jaurès à Montataire • Entrée libre et gratuite
- **Mercredi 22 janvier à 10h30**
Alors ils arrêterent la mer
Cie Ches panses vertes
Marionnettes en famille dès 3 ans
Tarif unique 4 euros
- **Vendredi 31 janvier à 20h30**
L'Albertmondialiste - Albert Meslay
Humour • Tarif de 4 à 10 euros



Info : 03 44 24 69 97

facebook

Une voix pour la Paix

Les portraits de votre magazine sont souvent le fruit de rencontres. Celui que nous vous proposons en ce début d'année en est un des plus beaux exemples, et à vrai dire, nous ne savions pas au départ que cela nous emmènerait aussi loin. Nous vous présentons Inès, quatorze ans...

Les portraits ce sont des parcours, des personnalités, des engagements... ce sont aussi des talents. Alerté par le directeur de l'école de musique, Dominique Grébert, nous avons rencontré Inès Khazri qui participe à la classe de chant. Inès est une jeune fille précoce, au caractère bien trempé et qui dégage une maturité étonnante. Elle a sauté une classe et se retrouve en seconde générale au Lycée André Malraux cette année. Inès a une passion pour la musique et la chanson. Tôt, elle a pris des cours de harpe à l'école de

musique de Montataire. Le solfège n'est pas sa tasse de thé, mais bon elle s'accroche et découvre par le biais de la télévision, des clips de musique rock qui lui donnent envie de découvrir. Via les plate-formes d'écoutes de musiques sur internet, elle se construit une culture musicale et s'ouvre à différents styles. Sa passion grandit et trouve une résonance toute particulière avec sa professeure de chant qui l'accompagne et l'encourage dans tous ses projets. Qu'il s'agisse des concerts organisés par l'Amem ou de son groupe, Inès expérimente et

élargit son répertoire.

Des Beatles à Metallica, des chants de Noël à la Pop, de son groupe de rock à l'école de musique, tout se tient et sa voix commence à se forger... Une voix profonde, grave, très rythmique, avec des accents soul qui promettent une progression encore importante. Aussi, c'est tout naturellement que nous avons proposé à Inès de participer à une émission spéciale des chants de Noël pour "Fais la même !", l'émission musicale de TvAime. Enregistrée dans l'église de Montataire, pour une meilleure acoustique. Inès nous interprète "Call me" de Shinedown et "Broken" de Seether & Amy Lee. Sur cette dernière chanson, Inès s'accompagne elle-même à la guitare.

Nous avons voulu aller plus loin avec elle en lui proposant d'interpréter, devant nos caméras, une chanson dédiée à la paix dans le monde, thème qui s'inscrit dans le cadre des manifestations du centenaire de la guerre de 1914/1918 à Montataire.

Nous lui avons parlé du projet, et c'est encore avec cette maturité qu'elle a considéré cette proposition. En effet, il ne s'agit pas d'une décision que l'on prend à la légère. Chanter pour soi, se produire en public avec ses amis, ce n'est pas la même chose que de prêter sa voix, son image pour une campagne d'information, si justifiée soit elle. Là encore, c'est en pesant les "pour" et les "contre", en regardant aussi l'intérêt du message, en maîtrisant son environnement qu'elle a pris sa décision. La chanson qu'elle interprète y est sûrement aussi pour quelque chose ; "L'amour et la guerre" de Charles Aznavour. Cette chanson pourtant méconnue, traite de la guerre, sans concession, avec son lot d'horreurs et d'ignominies. Elle nous invite aussi, à regarder ce qu'il y a sous nos yeux, à en jouir et à le protéger. Voilà, l'amour de l'autre, des autres, "l'avenir est là" ! ■



Inès Khazri





Nelson Mandela, citoyen d'honneur

Après avoir déclaré Nelson Mandela, citoyen d'honneur au conseil municipal du 4 septembre 1985, la municipalité et la population de Montataire ont entrepris de nombreuses actions pour œuvrer à sa libération.

En 1988, il a été décidé que son portrait serait exposé sur la façade de la mairie jusqu'à sa libération. Il en fut descendu le 13 février 1990. Une cérémonie fut organisée le même jour et un message de soutien fut adressé à Soweto dont voici quelques extraits : *"Nous vous souhaitons [...] plein succès pour mettre enfin à bas cet apartheid qui vous opprime si cruellement depuis si longtemps. Vous pouvez compter, aujourd'hui comme hier, sur le total soutien de la population de Montataire et de notre Municipalité [...] Tous nos vœux de victoire vous accompagnent"*.

En juin 1990, le conseil municipal donna le nom de Nelson Mandela à la placette devant le Lycée André Malraux. ■



Sources : Délibérations du conseil municipal 61W28 et 61W33
Bulletin municipal 73W10

Ils sont nés

Novembre

- Le 3 : Lony MILLOT LADAM
- Le 5 : Chahine ABDOU
- Le 8 : Kaïss MEDJAHED
- Le 8 : Joffrey PUNA MAVINGA
- Le 10 : Wassim DJARANE
- Le 11 : Djelan DEQUEVAUVILLER
- Le 11 : Mohammad MOHAMED
- Le 19 : Léana AMBARA BEN-OUAMER

Ils se sont mariés

Novembre

- Le 9 : Mohamed ZOUHAIR et Nadia BOUZAHER
- Le 9 : Johnny SAINTILAN et Claudia CIAMPA
- Le 9 : Adilson de Jesus VIEIRA MARQUES et Maria MENDES FERNANDES
- Le 16 : Mohamed ABDOUL SOUKOUR et Nasrine ABDOULRAGUIME

Ils sont décédés

Novembre

- Le 2 : Jocelyne CHÂLON épouse POMIE, 63 ans
- Le 2 : Jocelyne QUÉRET épouse DRUGEON, 64 ans
- Le 13 : Jacques ALLARD, 79 ans

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Pour la justice fiscale

Dans le cadre de la préparation du budget 2014, plus de 700 personnes ont été rencontrées aux portes-à-portes et dans les réunions de quartiers. Le constat est effarant, la pauvreté et les souffrances que la crise engendre se développent sur fond de chômage (29,1 % de la population active), de précarité de l'emploi et de bas salaires.

La politique d'austérité pour le peuple et de cadeaux aux plus riches est de plus en plus mise en cause suscitant déception et attente d'un vrai changement. Un sondage exclusif récent révèle que 86 % considèrent la lutte contre les inégalités comme prioritaire. Les experts de Bruxelles ont reconnu que les politiques d'austérité ont cassé la croissance. Les députés du front de gauche ont d'ailleurs voté contre le budget de 2014 car il va aggraver notre vie par la réduction des dépenses publiques, et l'augmentation de la TVA. La fiscalité cristallise

les mécontentements. Mais le problème ce n'est pas l'impôt. Il est utile s'il finance des services publics et s'il est justement réparti. C'est pourquoi, les élus communistes et républicains veulent une grande réforme fiscale qui s'attaque au coût du capital qui ronge la valeur du travail, par exemple taxer les revenus financiers au même niveau que les cotisations dites patronales soit 8 % rapporterait 22,2 milliards d'€ chaque année à la Sécurité sociale. Plus profondément, il faut un impôt sur le revenu réellement progressif, un impôt sur les entreprises modulé en fonction de leurs performances sociales et environnementales, un impôt sur la fortune rehaussé (n'oublions pas en 2012 que les 500 plus grandes fortunes ont augmenté leurs richesses de 25 %, 330 milliards d'€ au total soit 16 % du PIB), un impôt territorial (TP) assis sur le capital des entreprises, le plafonnement de la taxe d'habitation... la prise en compte des revenus pour la taxe foncière. Nous formulons le vœu que cette mise à plat de la fiscalité se réalise et nous y contribuons. Comme une grande majorité d'entre vous, nous pensons que c'est affaire de volonté politique du pouvoir.

En espérant que vous ayez passé une fin d'année faite de chaleur humaine et de plaisirs pour les petits et les grands, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour une vie meilleure. Bonne année à toutes et tous !

**Les élus du groupe
communiste et républicain**

Cap sur la compétitivité et l'emploi

Depuis un an, afin de répondre aux défis de demain, le Gouvernement est au travail pour redresser, réformer et moderniser dans la justice sociale. Les lois qui ont été votées ces derniers mois traduisent la volonté de trouver des solutions concrètes et innovantes pour l'emploi, l'économie, le logement, l'école. Parmi les mesures phares :

**Relancer la compétitivité
des entreprises :**

- Crédit d'impôt : alléger le coût du travail, relancer l'investissement et la création d'emplois,
- Banque publique d'investissement : outil d'une nouvelle politique de financement de l'économie au service de l'économie réelle,

**Gagner la bataille de l'emploi
des jeunes :**

- Contrat de génération : embauche d'un jeune et maintien dans l'emploi d'un senior, 2.500 accords et plans d'action signés dans les entreprises de plus de 300 salariés, représentant des dizaines de milliers d'emplois pour les jeunes en CDI

- Emplois d'avenir, insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés, 85.000 ont été signés

Engager la reconquête industrielle :

- 22 commissaires au redressement productif : 88.000 emplois sauvés sur 103.000 en 2012
- 34 Plans de "reconquête industrielle" pour hisser au meilleur niveau de la compétition mondiale les filières prometteuses : la transition énergétique, la santé, le numérique...

**En cette nouvelle année,
nous vous demandons :**

Est-ce normal que ce soit nos enfants, nos petits enfants qui paient la dette de dizaines et dizaines d'années d'inconscience des gouvernements précédents ? (dont le dernier : 630 milliards d'€ !!!). Le gouvernement nous demande de faire des efforts pour retrouver le chemin du redressement financier et notre indépendance pour nos enfants, nos petits-enfants et futurs petits, sinon, notre avenir sera comme l'Europe du Sud et un certain nombre de pays dans une situation qui nous laissera pieds et poings liés "aux chers banquiers".

**À Tous et à toutes nous présentons nos
vœux sincères et chaleureux.**

N'hésitez pas à nous rencontrer tous les samedis sur rendez-vous de 9 h à 12 h en mairie (06 72 84 50 19)

**Le Groupe des Elu(e)s Socialistes
Patrick Boyer, Colette Burato, Stéphane
Godard, Jean-Pierre Mercier, Azide
Razack, Claude Stalin, Céline Yesilmen**

La tribune de ce groupe ne nous est pas parvenue.

Le courrier du maire

Une voix de la conscience humaine disparaît

Comme de très nombreux habitants de Montataire, J'ai appris avec beaucoup de tristesse la disparition de Nelson Mandela.

Il était de ces hommes qui marquent une génération et le symbole historique de la lutte pour la dignité humaine. Son combat, avec ses camarades, contre l'odieux régime de l'apartheid, force l'admiration de toutes celles et ceux qui hier comme aujourd'hui, rejettent le racisme, l'injustice, et le fascisme.

Ses 27 années de prison, les humiliations et la souffrance quotidienne, n'auront pas fait plier cet homme, sa volonté et sa foi dans le genre humain.

Avec ses compagnons de lutte de l'ANC, du Parti communiste sud-africain et la Cosatu, Nelson Mandela aura réussi à vaincre les forces de la régression.

Il aura su rassembler, pour que le peuple reprenne le pouvoir, et il deviendra le premier président noir de l'Afrique

du Sud libérée de l'apartheid.

Le combat contre l'apartheid et pour la libération de Mandela a, durant ces longues années de lutte, motivé l'engagement de notre cité.

Fidèle à nos valeurs de solidarité internationale, notre ville fut de celles, peu nombreuses alors, qui déclarèrent son portrait qui était apposé sur la mairie jusqu'à sa libération. Une place porte son nom.

Montataire s'honore d'avoir contribué dès le début et sans relâche, au développement de la solidarité internationale pour la liberté du peuple sud-africain.

Nous pleurons le décès de Madiba et nous continuons son combat contre toutes les ségrégations, pour la libération de tous les peuples du monde privés de liberté.

**Le Maire,
Jean-Pierre Bosino
Montataire, le 6 décembre 2013**

Le courrier du maire

Retour sur le conseil municipal du 10 décembre 2013



Montataire
VILLE DE L'OISE

Pour cette dernière séance de l'année, les élus ont adopté quelques mesures comptables, décisions modificatives, reprises de provisions, autorisation d'ouverture de crédits d'investissement et versements d'acomptes sur subventions aux associations qui en ont besoin rapidement (Amem, CCAS, Jade et Jad'Insert).

Le rapport annuel d'activité de la **Régie communale d'électricité de Montataire** (RCCEM) et ses comptes financiers pour l'année 2012 ont été validés.

Urbanisme : un appel d'offre ouvert dans le cadre de la requalification de la **rue des Champs** a été décidé, ainsi que la participation de la ville pour l'aménagement du secteur du **Clos de l'orme** et des futurs logements d'habitation gérés par la SA HLM du Beauvaisis.

Les élus ont décidé d'acquérir 42 lots à bâtir, ainsi que des espaces verts cadastrés pour assurer une bonne maîtrise des opérations d'aménagements du **quartier des Tertres**.

Étang de la Maladrerie : une nouvelle convention d'utilisation de l'étang par

l'association des Martins-Pêcheurs sera signée pour 10 ans.

Associations sportives : le conseil municipal a autorisé le maire à signer des conventions de mises à disposition et d'utilisation de la salle de musculation Marcel Coene, de prêt du minibus, de partenariats pour la mise à disposition d'espaces naturels.

Décision a été prise d'attribuer une subvention exceptionnelle au Montataire basket club qui a acquis

une structure gonflable destinée à l'animation dans les quartiers.

Une autre subvention sera accordée à l'Office municipal des sports (OMS) dans le cadre de la formation aux premiers secours des bénévoles sportifs des associations de la ville. ■

Le débat d'orientation budgétaire aura lieu le 3 février 2014, à 19h salle de la Libération

Prochain conseil municipal : Lundi 3 février 2014, débat d'orientation budgétaire de la ville (DOB), conseil municipal exceptionnel, public, ouvert au débat

Permanences de Monsieur le Maire, Jean-Pierre Bosino

- Mairie annexe des Martinets
le lundi matin de 10h à 12h inscription sur place le jour même à 9h.
- Mairie centrale
le jeudi de 10h à 12h inscription sur place le jour même à 9h.
Le dernier samedi de chaque mois de 9h 30 à 11h 30,
uniquement sur rendez-vous au 03 44 64 44 44.
- Allô... M. le Maire - permanence téléphonique
Le premier samedi de chaque mois
de 9h 30 à 11h 30 au 03 44 64 44 44.

Permanence d'Alain Blanchard

Vice-Président du Conseil général de l'Oise
Dimanche de 10h à 12h à la salle des mariages en mairie centrale.

Permanences des adjoints
S'adresser en mairie au 03 44 64 44 44

Les échos du conseil

Champions sur tatamis

Créé en 1968, le Judo Club Municipal de Montataire est une véritable institution. Les valeurs sont là ; respect, rigueur, application. Mais ce qui compte beaucoup, c'est aussi cette philosophie de la pratique où chacun doit être amené à s'épanouir.

Le judo club de Montataire a été créé en septembre 1968 par Jacky Erisset, un des premiers diplômés d'État, et aujourd'hui 7^e DAN (ceinture rouge et blanche). Le président fondateur était Pierre Legrand, 1^{er} adjoint, chargé des sports de la municipalité de Montataire. Alors que l'Oise ne comptait que 500 licenciés, le club s'installe d'abord dans la salle des sports Marcel Coene avec une trentaine d'adhérents. Le nombre de licenciés augmente rapidement et le club déménage alors dans la salle des sports de l'école Paul Langevin jusqu'à ce que le club dépasse les 300 adhérents ! Après quelques années passées sous les tribunes du stade



Le respect de l'adversaire et la rigueur technique pour s'épanouir sur le tatami

de football le club s'installe dans le dojo actuel il y a une vingtaine d'années, et compte aussi un dojo "B" à Cires-Les-Mello. Le développement du club s'est fait grâce à un suivi très important de l'encadrement. Celui-ci compte aujourd'hui une quinzaine de ceintures noires, dont deux nouvelles cette année. Avec une demi douzaine de professeurs, le Judo Club Municipal de Montataire propose des cours pour tous les âges et toutes les pratiques ; du judo loisir à la préparation pour les compétitions, des cours techniques pour les passages de ceintures, parfois individualisés, du self-défense, et aussi de la pratique douce, dite "Taïso" (pratique douce, sans chutes)... Pour David Boittel, qui a repris la direction technique après Jacky Erisset en septembre 2000, il est important qu'il y ait "une bonne ambiance".

Une ambiance naturellement familiale même, puisque son père est également un des intervenants pour les cours : baby judo pour les tout-petits, judo découverte, judo éducateur et judo sportif pour les enfants, judo loisir et judo défense (jujitsu) pour les plus grands... Là encore, l'offre pour toutes les pratiques, tous les âges sont au cœur des préoccupations du club. D'un point de vue compétition le club n'est pas en reste avec par exemple Julien Lefort qui a fini 3^e au tournoi des "petits as" de l'Oise. En juin prochain, le club s'associera pour les journées de l'OMS à une grande manifestation pour le sport. Les premiers projets annoncent de belles surprises, avec un grand spectacle autour du Judo, qui ira bien plus loin que la démonstration conventionnelle. Mais "chut!", c'est une surprise. ■

www.judo-montataire.com

Résultats sportifs

Football

Seniors excellence groupe A

3/11	Standard FCM 1	0 - 1	Margny Les Comp. U.S
24/11	Standard FCM 1	3 - 1	Beauvais Portugais 2
1/12	Compiègne Afc 3	0 - 0	Standard FCM 1
8/12	Standard FCM 1	1 - 0	Pont Ste Maxence U.S 2

Montataire FC, 5^e à la 10^e journée

Seniors troisième division groupe B

20/10	Silly Le Long As 2	0 - 8	Standard FCM 2
27/10	Standard FCM 2	5 - 0	Montleveque Aj
3/11	Vineuil St Firmin Fc	2 - 4	Standard FCM 2
24/11	Pont Ste Maxence U.S 3	2 - 2	Standard FCM 2
1/12	Standard FCM 2	0 - 1	Vauciennes Cs
8/12	Bonneuil Us	1 - 3	Standard FCM 2

Montataire Fc 2, 3^e à la 11^e journée

Seniors quatrième division groupe C

20/10	Montataire A.S.O.	7 - 1	Brenouille Fc 2
27/10	Nogent Cheminots A.S	2 - 1	Montataire A.S.O.
3/11	Montataire A.S.O.	5 - 0	Caufray Fc 2
24/11	Montataire A.S.O.	3 - 0	Sacy St Martin Fc 2
1/12	Creil Antillais A	1 - 0	Montataire A.S.O.

Montataire A.S.O., 2^e à la 11^e journée

Basket-ball

7/12	MBB(B)	81 - 70	Noailles
7/12	BBCO	102 - 60	MBB(A)
30/11	MBB(B)	82 - 35	Gouvieux
30/11	Gauchy	84 - 56	MBB(A)
23/11	Noyon	60 - 54	MBB(B)
23/11	Creil	70 - 91	MBB(A)

Volley-ball

Senior masculin

13/10	Moliens	15-25 8-25 15-25	Montataire
-------	---------	------------------------	-------------------

Senior féminine

13/10	OLCVB	14-25 18-25 17-25	Montataire
-------	-------	-------------------------	-------------------

Les deux équipes seniors occupent la première place du championnat de l'Oise.

Billard

Interclub de l'Oise

28/11	Chambly	7 - 5	Montataire
-------	---------	-------	-------------------

- En libre nationale 3, le montatairien Philippe Henwood fini 1^{er} des deux tours éliminatoires et Thierry Czernek fini 4^e. **La finale aura lieu à Montataire le 19 janvier 2014.**
- Finale nationale 2 au cadre le 12 Janvier à partir de 9 heures à Montataire
- En libre régionale 2, Jean-François Fournier fini 4^e du premier tour des éliminatoires.
- En 3 bandes niveau national 3 Philippe Henwood fini 5^e du premier tour et Thierry Czernek fini 7^e.
- En coupe de France division 4 Montataire bat Abbeville 6 à 0, fait match nul contre Pont-de-Metz 3 à 3 et Montataire et à la 3^e place du deuxième tour éliminatoire de Coupe de France.

Amis sportifs, cette rubrique vous appartient. N'hésitez pas à nous communiquer vos résultats

Disponible sur

→ **Dimanche 5 Janvier à 15h00**
Galette des Rois au Château

Prolongez la magie de Noël et partageons l'histoire du Château de Montataire...

Cette rencontre se couronnera par la dégustation de la traditionnelle galette des rois avec une bolée de cidre au Château.

Entrée : 10€ par personne / Enfants -12 ans : 6€

Réservation obligatoire : 03 44 25 00 05

ou sur contact@chateaudumontataire.fr

→ **Mercredi 8 janvier 2014**
Sapin de Noël

La collecte des déchets vert à pris fin ce 4 janvier.

Comme tous les ans une collecte spécifique pour les sapins de Noël a lieu sur toute l'agglomération creilloise.

→ **Dimanche 2 février à 14h30**
Société Ouvrière d'Horticulture et de Tempérance de Montataire

L'assemblée générale et la distribution des graines se feront à la salle de la Libération.

→ **En bref...**
Élections

Afin de favoriser l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats locaux et de renforcer la légitimité démocratique de l'intercommunalité, la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 établit de nouvelles règles en matière électorale, s'appliquant au scrutin de mars 2014. Les conseillers communautaires sont désormais élus à parité et en même temps que les conseillers municipaux.

Le scrutin de mars 2014 est double : les citoyens éliront leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communautaires : un bulletin, deux listes. Les deux listes figureront de manière distincte sur le bulletin, afin que l'électeur n'insère qu'un seul bulletin dans l'urne. Attention, les bulletins ne devront pas être raturés sous peine de nullité.

Alliance-Cadres-Réseau : Une structure dédiée aux cadres en recherche d'emploi

Cadres en recherche d'emploi, débutants ou confirmés et retraités souhaitant reprendre une activité, ne restez pas isolés ! Alliance-Cadres-Réseau est une association de cadres bénévoles, qui aide les cadres privés d'emploi, notamment les seniors, à rebondir et à construire un projet professionnel. Ce soutien se fait par plusieurs moyens :

- Réunions hebdomadaires pour éviter l'isolement,
- Aide dans la stratégie de recherche d'emploi, dans la rédaction de CV et lettre de motivation,
- Soutien d'un réseau d'anciens membres et mise en relation avec ceux-ci ainsi qu'avec des entreprises à la recherche de profils spécifiques,
- "Portage salarial", dispositif spécial qui permet d'effectuer des missions de conseil ou de consultant auprès d'entreprises tout en bénéficiant du statut de salarié de l'association. Pour certains, qui souhaitent se mettre à leur compte, c'est notamment le moyen de tester leur projet.

L'association dispose également d'un site internet où l'on trouve de nombreuses informations : www.alliance-cadres-reseau.org

Renseignements Alliance-Cadres-Réseau : 03 44 08 77 37

alliance-cadres-reseau@orange.fr

Réunion tous les mardis 9h30 – 11h30 dans les locaux de la

CAC : 24 rue de la villageoise, Creil

Les armées recrutent

L'armée offre de nombreuses opportunités en terme de choix d'orientation et professionnel. En 2014 plus de 15000 postes sont à pourvoir dans l'armée de Terre, la Marine et l'Armée de l'Air. Il est possible d'y trouver une place, une formation, une première expérience, une carrière, de 17 ans et demi à 29 ans, sans diplôme à bac plus 5 ou plus. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des conseillers du CIRFA d'Amiens situé 19 rue Ernest Cauvin au 03 22 33 83 44

Le CIRFA d'Amiens : ouvert du lundi au vendredi – de 9h à 11h45 et de 13h15 à 18h sans interruption ou sur RDV en dehors de ces horaires.



RECENSEMENT

de la population 2014

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 23 FÉVRIER 2014.

LE BARRÉ RECENSEMENT EST UN GESTE CIVIQUE, LÉGISLÉ À TOUS.

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'état au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, la détermination des modes de scrutin mais aussi l'implantation des commerces, la construction de logements et le développement des moyens de transport.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (même les agents recenseurs) sont tenus au secret professionnel.

C'EST SIMPLE

Pour vous faire recenser, c'est très simple. Un agent recenseur venant par votre maître se présente chez vous et vous remet les questionnaires. Vous les remplissez et il vient les récupérer à un moment convenu avec vous.

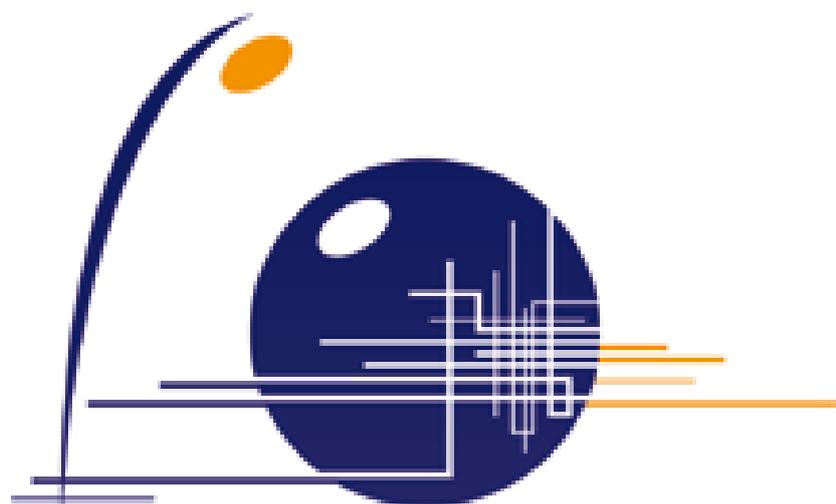
Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre maître ou vous rendre sur le site www.le-recensement-en-mou.fr

Vivre ! Magazine mensuel officiel de la Ville de Montataire • **Janvier 2014 • #107**

Directeur de la publication **Jean-Pierre Bosino** - Directeur de la communication : **Jean-Marie Doussin** - Responsable de fabrication : **Fernand Tuil**
 Journaliste : **Benjamin Lécole** - Photos : **Jean-Louis Cormontagne** - Conception/Maquette : **Julien Claux** - Secrétariat : **Micheline Bordez**
 Imprimerie municipale : **Arnaud Couallier, Véronique Szot**. Contributeurs : **Carmen Lacroix (Travaux)**, **Christine Galvin (page 15)**
 Rue André Ginisti - 60160 Montataire - tél : 03 44 64 44 00 - fax : 03 44 64 44 05 - vivre@mairie-montataire.fr

www.montataire.fr

Internet
avec la régie...



R C C E M

R C C E M

***Un sacré
débit !***